



AMIS-GYMNASTES YVERDON-LES-BAINS

Procès-Verbal de l'assemblée générale du 29 septembre 2023

AMIS-GYMNASTES YVERDON-LES-BAINS

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 29 septembre 2023 à 20 h.

A la Cabane des AGY, Grèves de Clendy 3 à Yverdon-les-Bains

Ordre du Jour :

- 1.- Bienvenue**
- 2.- Nomination des scrutateurs**
- 3.- Admissions – démissions – radiations**
- 4.- Hommage aux disparus**
- 5.- Approbation du PV de l'assemblée générale du 7 octobre 2022**
- 6.- Rapports :**
 - a) de la présidence
 - b) du responsable technique
 - c) du coach J&S
 - d) des responsables des ressorts
 - e) des commissions :
 1. Soirée
 2. Loto
 3. Noël
 4. Coupe des Bains
 5. Fête de Printemps
- 7.- Gestion :**
 - a) présentation des comptes de la société
 - b) rapport de la commission de gestion
- 8.- Calendrier 2023-2024**
- 9.- Cotisations**
- 10.- Réfection des Statuts**
- 11.- Cabane, point sur la situation**
- 12.- Budget 2023-2024**
- 13.- Elections**
- 14.- Honneurs**
- 15.- Propositions individuelles**
- 16.- Divers**

1.- Bienvenue et adoption de l'ordre du jour (Amélie Justo)

La Présidente, Amélie Justo, ouvre la séance à 20 heures 05. Elle souhaite à toutes et tous une très cordiale bienvenue à cette première assemblée générale se tenant dans la cabane de la société. Elle indique que les bières sont à 2 francs, les bouteilles de vin à 13 francs. Les rafraichissements sans alcool sont offerts par la société.

Le rapport de la Fête de printemps a été oublié dans l'ordre du jour. Il suivra celui de la CdB.

L'ordre du jour ainsi modifié est approuvé à l'unanimité.

Le verre de l'amitié sera partagé à l'issue de l'assemblée.

Sont convoqués à l'assemblée : 524 membres dont 432 avec droit de vote.

47 personnes (adultes ou parents d'enfants) se sont excusées.

La liste des personnes excusées peut être consultée auprès de la secrétaire Anita David

Seules les personnes actives dans la société et ayant signé la liste des présences ont le droit de vote.

2.- Nomination des scrutateurs (Amélie Justo)

Sont nommés scrutateurs : David Piot et Eric Morleo

Sont présents : 55 membres, dont 47 avec droit de vote, majorité absolue : 24

3.- Admission-démission-radiation (Alain Charles)

Depuis la dernière AG ordinaire, nous avons enregistré 81 admissions, 50 démissions, aucune radiation.

4.- Hommage aux disparus (Amélie Justo)

Des Aminches et amis de la société nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale. Nous avons une pensée toute particulière pour Edith Burdet, Albertine Borkowski-Barillier, Madeleine Jorand, toutes trois membres honoraires et François Givel, membre d'honneur ainsi que pour tous les membres de la société qui ont eu la douleur de perdre un parent, un ami ou un être cher. La présidente invite l'assemblée à se lever pour observer une minute de silence à la mémoire des disparus.

5.- Approbation du PV de l'assemblée générale 7 octobre 2022

Le PV de l'assemblée générale de l'année dernière a été mis en ligne sur le site internet et a été transmis par courrier aux personnes l'ayant demandé. Le PV ne suscite aucune remarque. Il est accepté à l'unanimité par l'Assemblée, avec remerciements à Anita David pour sa rédaction.

6.- Rapports :

- a) De la présidente, Amélie Justo
- b) Du responsable technique, Justin Delay
- c) Du responsable de ressort J+S, Nathan Bösiger
- d) Des responsables de ressorts

1. Jeunesse, lu par Amélie Justo
Baptiste Wagnières, qui va arrêter le monitorat fin juin 2024 explique les raisons de sa démission et indique qu'il restera disponible pour le groupe des Agrès pour Tous en cas de besoins.
2. Individuels, Sandy Jaccard
Quentin Cochand demande ce qu'il advient des gymnastes qui ne sont pas retenus aux agrès individuels. On essaie de les dispatcher dans d'autres groupes. Yverdon-Ancienne et tout le canton rencontrent le même problème
3. Dames-hommes, Berthy Pelet,
4. Volley-mixtes, Patrice Richard
5. Actifs-Actives, Guillaume Cuere,
6. Communications, Benjamin Ambühl

e) Des commissions :

- 1 Soirée 2022, Jonas Delay
- 2 Loto, Patric Delay, lu par Yves Richard

Alain précise que les inscriptions pour le bénévolat lors du loto et de la soirée sont en ligne.

- 3 Noël des AGY, Ophélie David
- 4 Coupe des Bains, Benjamin Payot
- 5 Fête de Printemps, Laure Lambert, lu par Ophélie David

La présidente remercie les personnes qui ont rédigé un rapport pour leur ressort ou pour les différentes manifestations. Elle passe la parole à Alain pour la présentation des comptes.

7.- Gestion

Les comptes s'affichent sur l'écran.

- a. Présentation des comptes de la société, Alain Charles

Le Caissier donne les chiffres et des explications sur différents postes.

La Présidente remercie Alain Charles pour ses explications et la gestion des comptes de la société. En l'absence de question ou de remarque, elle donne la parole à Baptiste Wagnières pour le rapport de la commission de gestion.

- b. Rapport de la commission de gestion, lu par Baptiste

La présidente remercie Baptiste pour la lecture du rapport ainsi que les autres vérificateurs pour leur travail.

L'assemblée accepte à l'unanimité :

- a. les comptes tels que présentés
- b. de donner décharge aux deux caissiers, à la commission de gestion et au comité pour la gestion de la société.

Ces deux points étant acceptés à l'unanimité, la présidente remercie les membres pour la confiance accordée.

8.- Cotisations et défraiements Florine Boss

Les cotisations sont revenues à la normale en 2022, après les années COVID

Les cotisations suscitent de nombreuses questions. Pour répondre à la plupart d'entre elles, un document détaillé a été rédigé, expliquant le calcul des cotisations, les avantages dont peuvent bénéficier les membres, y compris le calcul du geste bénévole, le statut de membre honoraire, la période de facturation et ce qu'il faut savoir en cas de démission.

Ce document sera prochainement mis en ligne sous l'onglet « Médias ». Il sera envoyé à tous les membres avec les cotisations et des exemplaires seront remis aux moniteurs pour renseigner les gymnastes ou leurs parents.

La caissière reprend et commente un par un les différents points qui constituent ce document. Elle précise que les membres honoraires sans activité gymnique sont exemptés de cotisations mais une participation volontaire est toujours bienvenue.

La présidente explique que ce rappel a été fait pour clarifier les choses. Ainsi chacun sera au courant de ce qui a été voté en AG ces dernières années.

La caissière et la présidente restent à disposition et ouvertes à la discussion en cas de soucis de paiement ou autre et en cas d'erreur, ce qui peut toujours arriver.

Pas de changements en ce qui concerne les indemnités.

Quentin demande si on a un retour sur le geste bénévole, si le surplus de travail engendré par son calcul en vaut la peine car on voit que la demande de bénévole reste importante. Ce système doit-il être revu et ou analysé ?

Amélie explique que l'augmentation des cotisations, qui ne couvraient plus les frais de fonctionnement de la société, a fait suite à une analyse poussée de François, alors caissier. Toutes les cotisations ont été revues à la hausse en conservant un système de solidarité. Toutefois les groupes qui ne font pas de compétitions paient moins. Les cotisations telles que fixées à la suite de cette étude visent à couvrir les frais de fonctionnement de la société et de ses groupes. Le geste bénévole de 50 francs n'est pas lié à l'augmentation des cotisations. C'est une réduction, un cadeau offert aux gens qui jouent le jeu d'effectuer le bénévolat nécessaire à la bonne vie de toute société. Les cotisations ne changeraient pas si on supprimait le geste bénévole. François rappelle que, pour que les heures de bénévolat soient prises en compte, il faut s'inscrire sur Ehro et pas simplement venir sur place proposer son aide. Yves relève que le problème des bénévoles est le même dans toutes les sociétés. Ce système permet au moins de récompenser ceux qui s'investissent et de conserver l'esprit de société. L'appel à des externes, tels des foodtrucks est déjà pratiqué mais ne résout pas tous les problèmes et ne contribue pas à l'esprit de société.

Amélie lance un appel aux moniteurs dont le rôle est d'encourager le bénévolat et l'esprit de société auprès de leurs gymnastes même si eux-mêmes ne sont pas convaincus par le système. Berthy souligne que si on veut des bénévoles, le moniteur doit encourager ses gymnastes à s'inscrire et suivre l'avancée des inscriptions. Amélie insiste sur le fait que si le système ne joue pas, l'état des comptes suivra et tous les membres en pâtiront.

9. Calendrier 2023-2024 (Amélie Justo)

Le calendrier de nos manifestations ainsi que les rencontres ou manifestations dans lesquelles on peut retrouver différents groupes de la société se trouve sur le site des AGY.

- 17 et 18 novembre 2023 Soirée des AGY à la Marive
- 9 décembre 2023 Concours de Noël des AGY à la Marive puis repas et proclamation des résultats à la grande salle de Cronay
- 9 décembre 2023 au soir Repas de remerciements des bénévoles AGY Cronay
- 28 avril 2024 Fête de Printemps Salle des Isles
- 4 et 5 mai 2024 Coupe des Bains Salles des Isles et Léon Michaud

10.- Budget (Alain Charles)

Les budgets se suivent et ne se ressemblent pas. L'année dernière on était arrivé à un budget équilibré. Le présent budget est déficitaire car on prévoit des dépenses importantes notamment des gros tapis, en partie subventionnés, du matériel photographique pour la communication. Il est également prévu l'étude d'un nouveau visuel pour la société, la participation de 7 groupes à la Fête Romande.

Au niveau des recettes, Alain rappelle que les cotisations qui seront envoyées dans les jours qui suivent concernent l'année civile 2023.

La parole n'est pas demandée, le budget est approuvé à l'unanimité. La présidente remercie l'assemblée pour sa confiance et Alain pour son travail.

11.- Elections (Amélie Justo)

L'an passé les statuts ont été modifiés pour que les membres du comité aient des mandats d'un an. Cette année on doit réélire l'ensemble du comité.

Tous les membres du comité se représentent à leur poste. Le comité ainsi que la présidente sont reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité et chaleureusement applaudis.

Depuis 2 ans le poste de responsable du ressort jeunesse est vacant. Le souhait du comité est de trouver quelqu'un faisant partie du ressort Jeunesse. Il est important que la voix du ressort jeunesse soit entendue au comité. Ce poste est certes important mais ni compliqué ni insurmontable au niveau temps. L'idéal serait quelqu'un du ressort Jeunesse, si possible venant de la salle de Fontenay, la Marive étant déjà bien représentée au comité.

Le poste de vice-président-e ou co-président-e est vacant depuis un an. Ce poste est également très important mais la tâche pas insurmontable. Comme pour les autres postes, le travail se fait en soirée hormis quelques appels téléphoniques par exemple. La répartition des tâches est à discuter, Amélie est ouverte à la discussion et répond volontiers aux questions des intéressés.

La commission de gestion de gestion doit également être réélue chaque année. Baptiste et Carine se représentent. Géraldine, Ophélie et Yohann désirent être remplacés. On recherche 3 personnes pour contrôler les comptes, ce qui représente une soirée chez Alain.

Markus Kohli, François Cochand et Guillaume Cuérel se proposent. Ils rejoignent Carine Liardet et Baptiste Wagnières. La commission est élue à l'unanimité et applaudie.

12.- Honneurs et remerciements

La société a le plaisir de compter quatre nouveaux membres honoraires, Mmes et M.

- Michèle Caldarelli
- Sandy Jaccard
- Géraldine Ray
- Sébastien Gianelli

Les nouveaux membres honoraires reçoivent une petite attention et sont vivement applaudis.

L'association de la FCVG ayant été officiellement dissoute le 28 août dernier, il a été décidé de nommer, en raison du travail immense fourni dans le cadre du comité et des commissions, les personnes suivantes :

Pour le comité directeur, Mme et MM

- Schelker Carole
- Erne Michel
- Payot François
- Perriard Alain

Pour les Commissions, Mmes et MM

- Binggeli Florian
- Crausaz Didier
- Di Franco Francesco
- Gendroz Damien
- Jaquier Rémy
- Jeanneret Oriane
- Le Noène Valéry
- Pasche Jessica
- Payot Emmanuelle
- Ray Aline
- Reymond Chantal

Le titre de membre méritant est attribué à des membres de notre société ayant effectué une tâche particulière dans le cadre de la FCVG. Il s'agit de :

Pour le comité directeur, M.

- Favre Christian

Pour les Commissions, Mme et MM

- Justo Amélie
- Buchs Steves
- Charles Alain
- Payot Benjamin

Les nouveaux membres honoraires et d'honneur reçoivent également un petit présent et sont chaleureusement applaudis

Des remerciements ainsi qu'un petit présent sont remis, comme chaque année, à des personnes ayant effectué des tâches particulières pour la société. Il s'agit de :

- Berthy pour la gestion et la location des costumes
- Markus pour la bonne gestion du site internet
- Cédric pour son aide matérielle et technique pour la Cabane et pour sa participation à réfection provisoire du drapeau
- Daniel et Benjamin pour la gestion du projet cabane et toutes les finitions qui restent à y apporter
- Yves pour l'immense travail effectué pendant de très nombreuses années pour la tombola de la soirée et le loto

Des membres du comité effectuent de nombreuses tâches en plus de leur mandat sont également remerciés ce soir.

- Alain et Luc qui s'occupent, tout au long de l'année, de beaucoup de choses pour la gestion de la cabane, qui sont essentielles mais que personne ne voit vraiment.
- Géraldine qui gère les équipements et notamment des trainings, activité extrêmement chronophage.
- Sandy qui gère les justaucorps des individuels, une grande tâche au vu du nombre de gymnastes.

13.- Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité

14.- Divers.

Amélie félicite Benjamin Payot, qui a accédé, le 11 mars 2023, à la présidence de Gymvaud et lui souhaite le meilleur à la tête de ce gros navire.

Yves Richard félicite les 19 nouveaux membres d'honneur et honoraire et se réjouit de les revoir lors des assemblées et sorties du groupement qui compte environ 150 membres. Il invite les membres à venir voir les manifestations de la société et à y donner un coup de main.

Benjamin remercie Amélie et souligne qu'elle est également à la tête d'un gros navire, la plus grande société du canton. Dans 2 ans se tiendra la fête fédérale à Lausanne et qu'il y a encore énormément de places à repourvoir dans les comités. Des séances d'informations sont organisées à cet effet, notamment le 9 octobre prochain au centre sportif de Grandson

Amélie passe la parole à Daniel Jaccard. Avant de parler du 125^e, il lance un appel pour des juges de sociétés. Il faut 1 juge par tranche de 15 gymnastes. La société ne compte actuellement que 4 juges ce qui ne suffit pas. Sans juge, les groupes ne peuvent pas concourir. Sanja va s'inscrire à la formation. Daniel précise qu'il faut ne faut pas hésiter à s'inscrire aux cours suisses allemands. Dès 8 francophones, un cours sera organisé en Suisse romande.

La réflexion sur le 125^e, en 2026, a été lancée lors de l'AG 2022. 3 membres se sont annoncés pour participer au groupe de réflexion, rejoints par les commissions Soirée et Fête de Printemps et quelques Actifs pour un projet de gala. On a travaillé sur des réalisations spéciales et sur le programme annuel et des festivités du 125^e. Une nouvelle identité visuelle est souhaitée avec nouveau logo, nouveaux trainings et équipements loisirs et nouveau drapeau. Une plaquette souvenir sera réalisée, avec le concours de Jean-François Martin. Ce dernier aura besoin de documents. Toutes ces réalisations ont des délais à respecter et des coûts budgétés. Une manifestation spéciale 125^e, proche de la date de la fondation de la société (3 février 1901) est prévue, sous forme de soirées de gymniques spéciales aux Isles avec des invités de sociétés régionales. Les représentations seront précédées d'apéritifs dinatoires et de l'inauguration du drapeau. Charles Wernuss sera responsable de la parie officielle. Reste à savoir si les soirées de fin 2025 seront maintenues. Début mai la Coupe des Bains gardera sa forme traditionnelle. La Fête de Printemps se déroulera un dimanche de mai avec, en parallèle, des activités pour les membres de la société de tous âges, sur le site Marive-Rives. Elle sera précédée, le samedi, d'une journée de société sous forme d'entraînements avec une troupe de cirque suivie d'une soirée festive de société en relation avec le cirque. Le budget de cette journée-soirée festive du samedi se monte à environ 20000 francs. Son financement reste à réfléchir. L'idée d'un gala gymnique de haut niveau dont la date, le concept et le financement restent à trouver est lancée. En fin d'année, les soirées et le concours de Noël auront lieu de façon habituelle.

Un comité d'organisation n'a pas été jugé nécessaire. L'idée est d'étoffer les commissions telles que Soirée ou Fête de Printemps pour pouvoir gérer l'aspect spécial du 125^e. La coordination entre les diverses organisations pourrait être faite par le comité ou une autre personne. Il faut prévoir une commission sponsoring pour coordonner les différentes actions. sur l'année.

En l'absence de questions, Amélie remercie Daniel pour ce travail de réflexion. Daniel reste à disposition pour discuter de chacun de ces points si besoin mais son rôle a été de sortir un projet et s'arrête là pour le moment. La réflexion au niveau budget reste ouverte. Certains projets peuvent s'auto-financer, la société peut créer un fond, des actions sont à mettre en place dans chacune des commissions.

La parole n'est plus demandée. La présidente Amélie Justo clôt l'assemblée 2023 à 22h17

La secrétaire
Anita David